

**FINI LE SILENCE,
FINIE LA VIOLENCE!**

**FINI LE SILENCE,
FINIE LA VIOLENCE !**

COMMENT PRÉVENIR ET FAIRE FACE À LA
VIOLENCE ET AU HARCÈLEMENT SEXUEL
DANS VOTRE ORGANISATION



INTRODUCTION

Ce manuel a été rédigé à partir des sections principales de la Politique des Amis de la Terre International en matière de violences et de harcèlement sexuel. Le principe de base de cette politique est la **TOLÉRANCE ZÉRO** face à la violence, ce qui veut dire que les Amis de la Terre International n'accepteront, ne toléreront ou ne cautionneront aucune manifestation de violence ou forme de harcèlement à l'égard des femmes, des membres de la fédération ou dans nos sociétés. Cela concerne toutes les personnes qui subissent des manifestations de violence à cause de leur appartenance ethnique, de leur nationalité, de leur classe sociale, de leur situation économique, de leur orientation sexuelle, de leur identité de genre (personnes transsexuelles ou non binaires) ou qui ont un handicap physique ou mental, les exposant souvent à de manifestations de violence, des menaces de violence et du harcèlement dans nos sociétés patriarcales et capitalistes.

Nous vous recommandons vivement de faire largement circuler ce manuel parmi le personnel de votre organisation, les bénévoles et les militant.e.s, y compris les personnes externes qui participent à vos événements, car la politique de la fédération s'applique à toutes et à tous.

GLOSSAIRE

Afin de comprendre les comportements et les actions décrits dans ce manuel, voici les principaux termes de base, féministes et anticapitalistes que nous utilisons pour analyser et comprendre nos sociétés et pouvoir envisager un monde juste.

Justice de genre: cela fait référence à un monde où chaque personne est autonome, libre et égale de l'autre, et où chaque personne se partage le pouvoir, les connaissances et les ressources équitablement. Pour y parvenir, il faut admettre que les femmes en tant que groupe social ont souvent fait face à de l'injustice, de l'oppression et différentes formes de soumission. La justice de genre œuvre en faveur de l'autonomie collective des femmes et soutient leur pouvoir de décision par rapport à leur vie, leur corps et leur travail. Elle promeut activement la justice sous toutes ses formes et soutient aussi les luttes et revendications de toutes les identités de genre.

Patriarcat: c'est un système qui opprime et exploite les femmes, leur travail et leur corps au profit des hommes en tant que groupe social. Le système patriarcal organise nos sociétés autour de la division sexuelle du travail et est maintenu par les traditions, les normes, l'éducation et les ressources matérielles. L'oppression des femmes repose sur une différence économique qui existe

Consentement: une décision consciente, volontaire et mutuelle entre les personnes concernées de se livrer à une activité sexuelle ou de nature intime. Le consentement peut être obtenu par des mots ou des actions qui manifestent clairement la volonté d'avoir des rapports sexuels ou tout autre rapport intime. Le consentement est la manifestation continue et active de la volonté et il peut cesser à tout moment.

Pour mieux comprendre les principaux concepts de la justice de genre et de démantèlement du patriarcat, merci d'aller sur notre site <https://www.foei.org/fr/ce-que-nous-faisons/justice-de-genre-demantelement-patriarcat> et de consulter la brochure intitulée « *Pourquoi la justice de genre et le démantèlement du patriarcat? Réflexions et témoignages de la fédération Amis de la terre international* »

LES CINQ GRANDS PRINCIPES DE LA POLITIQUE DES AMIS DE LA TERRE INTERNATIONAL SUR LA VIOLENCE ET LE HARCÈLEMENT SEXUEL:

1. Tolérance zéro
2. Prévention
3. Centré sur la survivante
4. Confidentialité et protection
5. Respect des échéances, transparence, efficacité

Harcèlement: toute action, conduite ou comportement inopportun, intimidant, bouleversant, offensant, embarrassant ou humiliant. Ces manifestations peuvent être visibles ou dissimulées. Il est important d'être conscient que ce sont les conséquences de l'action, de la conduite ou du comportement qui sont à prendre en compte et non pas les motifs ou les intentions à l'origine du harcèlement.

Violence: toute conduite indésirable directe, indirecte, physique, verbale ou non verbale à l'égard d'une personne qui, par conséquent, se sent offensée, humiliée et/ou intimidée. Cela comprend les situations d'abus de pouvoir où une personne est invitée à se livrer à une activité sexuelle pour obtenir ou garder un emploi ou participer à une activité. Ce sont aussi des situations qui créent un environnement hostile, intimidant ou humiliant pour la personne concernée.

1 Nous ne considérons pas les femmes ou les personnes qui subissent de la violence comme des victimes passives; nous pensons que ce sont des survivantes qui ont une capacité d'action et qui luttent contre les abus des dominations patriarcales et autres. C'est pourquoi nous utilisons le terme «survivante» dans toute la Politique pour décrire la personne qui dépose une plainte ou fait des accusations parce qu'elle a subi de la violence ou a été harcelée (le terme plus répandu de «victime» ne nous convient pas).

COMMENT PUIS-JE RECONNAÎTRE LA VIOLENCE OU LE HARCÈLEMENT SEXUEL?

La violence, l'agression et le harcèlement sexuel peuvent se manifester de différentes manières. Leurs manifestations sont les suivantes (liste non exhaustive):

VIOLENCE VERBALE:

- » Insultes, commentaires, blagues ou histoires de nature sexuelle ou intime;
- » Proposition ou demande de faveurs d'ordre sexuel, de rendez-vous ou de contacts physiques intimes non consentis;
- » Mensonges ou rumeurs sur une personne;
- » Menaces ou récompenses dans le cadre professionnel pour obtenir des faveurs d'ordre sexuel;
- » Contrôle d'une personne par le biais de menaces liées au salaire, aux termes et conditions d'emploi ou à la promotion.

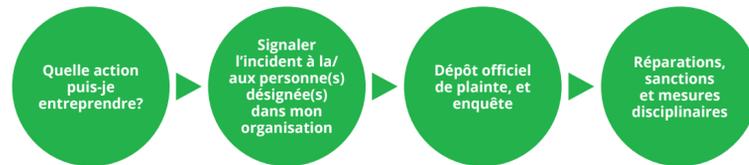
VIOLENCE NON VERBALE:

- » Suivre ou harceler une personne;
- » Sifflements, regard lubrique, gestes déplacés de nature sexuelle etc.;
- » Destruction des objets personnels ou professionnels d'une personne;
- » Ignorer ou discréditer une personne;
- » Envoi ou publication sur le lieu de travail de courriels, de lettres, ou d'images d'ordre sexuel, personnel ou intime sans le consentement de la personne concernée;
- » Empêcher la promotion d'une personne ou sa participation à une activité particulière par le biais du harcèlement sexuel.

VIOLENCE PHYSIQUE:

- » Attention ou contact physique persistants ou non consentis;
- » Se tenir trop près d'une personne, la toucher ou se frotter de façon suggestive à cette personne;
- » Violence physique y compris l'agression sexuelle et le viol;
- » Privation de liberté (séquestrer une personne).

COMMENT PORTER PLAINTE?



Si personne n'est en mesure d'occuper cette fonction au sein de votre organisation ou de la structure internationale à cause de la taille de l'organisation ou du tabou que représente l'incident par exemple, une ou plusieurs personnes externes de confiance et compétentes peuvent être choisies. Dans les cas où un membre de la direction ou du conseil d'administration est accusé (ou une autre personne occupant une position de

pouvoir), et si l'organisation a essayé et n'a pas été en mesure de traiter une situation, ou quand la survivante fait cette demande parce qu'elle n'a pas confiance dans le comité de griefs de son organisation, on peut aussi choisir des personnes externes. La survivante peut demander à une personne de confiance de son organisation de l'aider à mettre en place ce processus externe.

Les Amis de la Terre International reconnaissent que la ou les personnes désignées pourront également recevoir une plainte concernant une situation violente ou un harcèlement antérieurs mais qui devra être traitée tout aussi sérieusement.



QUE PEUT FAIRE MON ORGANISATION POUR PRÉVENIR LA VIOLENCE?

Les Amis de la Terre International considèrent que la meilleure façon de répondre à la violence et au harcèlement sexuel est de les prévenir. En tant que fédération, nous nous concentrons donc sur la prévention de la violence en tant qu'élément fondamental pour appliquer la justice de genre et démanteler le patriarcat et les rapports de domination au sein de la fédération.

Nous pensons que le démantèlement du patriarcat et la lutte pour la justice de genre sont le travail et la responsabilité de l'ensemble de la fédération des Amis de la Terre International, y compris les structures de gouvernance régionales et internationales, les groupes membres nationaux, les programmes et les structures de développement des membres.

À cette fin, nous encourageons et soutenons activement l'apprentissage des différentes manières dont le patriarcat se manifeste au sein de la société et à l'intérieur de nos structures organisationnelles, et comment le patriarcat se nourrit d'autres oppressions structurelles : le racisme, le capitalisme, le (néo)colonialisme, l'hétéronormativité.

EN TANT QUE FÉDÉRATION, NOUS ENVISAGEONS CERTAINES ÉTAPES FONDAMENTALES À METTRE EN PLACE POUR GARANTIR UNE FÉDÉRATION JUSTE. CES ÉTAPES S'APPLIQUENT AUSSI À L'ENSEMBLE DE LA SOCIÉTÉ:

1 Faire comprendre le patriarcat et la nécessité d'une justice de genre à travers la fédération et dans nos sociétés

2 Renforcer le leadership, la prise de décision et le protagonisme des femmes

3 Répondre aux comportements patriarcaux et aux relations de domination au sein de la fédération et dans nos sociétés

4 Forger des alliances et créer une solidarité avec les mouvements féministes, antiracistes et anticapitalistes populaires, les organisations de femmes et autres mouvements œuvrant pour la justice sociale

QUELQUES SUGGESTIONS PRATIQUES POUR PRÉVENIR ET FAIRE FACE À LA VIOLENCE DANS MON ORGANISATION:

- Créez un protocole d'action pour les situations de violence ou de harcèlement basé sur les 5 étapes expliquées dans la Politique des Amis de la Terre en matière de violences et de harcèlement sexuel. Cela inclut le choix d'un(e) ou de plusieurs membres du personnel compétent.e.s et disponible.s pour traiter les problèmes qui pourraient survenir (voir étape 2) et la mise en place d'un comité de griefs permanent pour traiter les plaintes officielles et coordonner les enquêtes (voir étape 3);
- Faites une évaluation des risques pour comprendre les éventuelles procédures, les politiques, les dynamiques de groupe, les situations etc. où un comportement patriarcal peut être présent ou peut se manifester (afin de concentrer l'attention de l'organisation);
- Vérifiez votre propre conscience individuelle et collective des inégalités, de l'injustice et des relations de domination ;
- Engagez-vous à avoir un comportement et une communication respectueux, et notamment à être conscient de votre langage et de comment vous l'utilisez, et à vérifier la communication interne de votre organisation afin d'éviter un langage et des images qui perpétuent des stéréotypes patriarcaux;
- Mettez en place une formation en ligne ou présentielle dans le but précis de présenter à toutes et tous les membres, les employé.e.s, les militant.e.s locales et locaux etc. la politique de la fédération et les formes de violence et de harcèlement;
- Organisez régulièrement des pratiques, des formations politiques qui promeuvent activement un environnement de travail et de militantisme où les violences et le harcèlement ne sont pas tolérés au sein de votre organisation;
- Intégrez l'analyse de la justice de genre et la lutte contre le patriarcat, et plus particulièrement la lutte contre la violence et le harcèlement sexuel dans vos programmes et campagnes;
- Exprimez votre engagement pour la justice de genre, la justice sociale et l'égalité;
- Encouragez le personnel féminin, les bénévoles et les militantes à participer à des collectifs féministes ou de femmes et/ou à s'organiser en tant que femmes au sein de votre organisation;
- Faites en sorte que vos panels de conférence et vos événements aient une représentation équilibrée entre les hommes et les femmes. Refusez les invitations à des panels qui ne représentent pas cet équilibre. Si vous devez y participer, tâchez d'exprimer votre réprobation une fois que vous y êtes;
- Éliminez le patriarcat de vos réunions et créez activement des espaces sûrs et inclusifs de la façon suivante:
 - promouvoir la rotation des tâches de « routine » telles que la prise de notes entre toutes et tous les participant.e.s, indépendamment du sexe et de la position de la personne dans l'organisation;
 - reconnaître toutes les contributions à une discussion ou initiative, et pas uniquement ceux et celles qui s'expriment le plus, et permettre et encourager la participation de toutes les personnes;
 - promouvoir des discussions constantes sur les dynamiques de groupe, les personnes qui parlent au nom de l'organisation, etc.

MON ORGANISATION PEUT-ELLE PRENDRE DES MESURES SUPPLÉMENTAIRES POUR PROMOUVOIR LA JUSTICE DE GENRE?

1 Initiez un groupe de justice de genre dans votre organisation et/ou organisez des ateliers pour aider à développer notre compréhension commune du patriarcat, des rapports de domination et des oppressions structurelles au sein de notre fédération et dans nos sociétés.

2 Planifiez et mettez en œuvre activement le renforcement du pouvoir collectif des femmes, des personnes LGBTQ et des personnes de couleur en soutenant leurs capacités à prendre des décisions et leur protagonisme au sein de votre groupe et de vos réseaux.

3 Exprimez-vous et dénoncez les comportements patriarcaux ou oppressifs et les relations de domination au sein de la fédération et dans votre communauté.

! Pour en savoir plus sur notre travail en faveur de la justice de genre et du démantèlement du patriarcat allez sur www.foei.org/what-we-do/gender-justicedismantling-patriarchy et envoyez-nous un courriel aux adresses suivantes pour obtenir nos principaux documents stratégiques et conceptuels:

gdp_africa@lists.foei.org (Afrique),
gdp_apac@lists.foei.org (Asie Pacifique),
gdp_europe@lists.foei.org (Europe)
jgdp_atalc@lists.foei.org (Amérique latine et Caraïbes)

4 Construisez des alliances et soyez solidaires avec les mouvements féministes, antiracistes et anticapitalistes populaires. Nos luttes sont interconnectées.

5 Approfondissez vos connaissances: lisez le Cadre conceptuel en matière de justice de genre et démantèlement du patriarcat des Amis de la Terre International, dans lequel tous ces concepts sont expliqués en détail.

6 Inspirez-vous ! Utilisez le Plan stratégique sur le Féminisme et le changement de système des Amis de la Terre International comme outil vous permettant d'intégrer la justice de genre et les analyses féministes dans vos actions, les campagnes et le travail communautaire de votre organisation.

